



N°12- Oct 2014

L'écho de Lagarde



Gardoulens, Gardoulènes

Après 7 mois de ce nouveau mandat, nous avons le plaisir de vous faire parvenir votre exemplaire de l'écho de Lagarde. Conformément à nos engagements lors de la campagne pour les élections municipales, ce journal municipal vous sera désormais distribué chaque semestre.

En complément du nouveau site internet qui met facilement à disposition de tous les Gardoulens un grand nombre d'informations utiles presque en temps réel, le support papier nous permet d'apporter une information générale aux personnes non utilisatrices d'Internet.

Le secrétariat de la mairie reste bien sûr ouvert pour répondre à vos besoins administratifs mais de façon à pouvoir vous répondre rapidement sur d'autres sujets Michel Gomez assure une permanence hebdomadaire le jeudi après-midi ; un rendez-vous avec un autre élu est aussi possible si vous le souhaitez.

L'amélioration de la communication municipale passe par tous ces efforts. Nous vous laissons juge du résultat de ce challenge que nous avons à cœur de relever dans l'intérêt de tous !



Bien entendu, votre nouvelle équipe municipale a aussi œuvré en parallèle pour mettre en place la réforme des rythmes scolaires, la création et les premières réunions des commissions extra-municipales, le redémarrage de la révision de la carte communale qui prévoit l'ouverture de 2 nouveaux quartiers à l'urbanisation, la reprise du dossier de la voie transversale, l'agrandissement de la cour de l'école...

Alors merci à tous les participants et contributeurs de ce journal et
BONNE LECTURE !!

Fabrice Leune
Maire de Lagarde Paréol

Enfin un millésime qualitatif et quantitatif !

Dès la floraison, une belle sortie de raisins, en grenache et, de manière générale, sur tous les cépages, nous a fait espérer un millésime quantitatif tant attendu !

L'avance de maturité observée au printemps s'est considérablement réduite suite aux conditions climatiques fraîches et pluvieuses de juillet et début août qui ont permis à la vigne de ne pas souffrir de manque d'eau. Les températures ont été relativement clémentes.

Lagarde Paréol a été épargné par la grêle cette année. Ce qui ne fut malheureusement pas le cas pour tous : au total 30 000 ha grêlés en France sur les 792 000 que compte le vignoble français.

Au niveau sanitaire, malgré une pression des maladies (oïdium, mildiou, vers de grappes, cicadelles et Black Rot) importante contre laquelle les vignerons ont dû lutter tout l'été, l'état du feuillage est globalement satisfaisant. Quelques foyers de botrytis sont cependant constatés.



Au début des vendanges, les amplitudes thermiques importantes (15 à 20 degrés) ont été favorables à une bonne synthèse polyphénolique (couleur et tanins) et à la préservation aromatique. Les baies sont très fruitées avec des tanins fins et élégants.

Dernièrement il a plu entre 80 et 130 ml sur le secteur ; cela a fortement perturbé les travaux de vendange. Les sols se sont assez bien ressuyés et les vendanges ont pu s'achever.

La couleur a bien évolué, les polyphénols restent toujours à des valeurs intéressantes. En vinification, la couleur des premiers vins de Syrahs est très intense. La couleur des Grenaches se libère rapidement, les arômes sont fruités, l'enjeu en cave va être de stabiliser cette couleur.

Les blancs et rosés sont très qualitatifs, fruité et fraîcheur sont au rendez-vous.

Les vignerons après 2 années catastrophiques quantitativement ont enfin retrouvé le sourire ! Rendez vous dans quelques semaines pour déguster les primeurs (3^{ème} jeudi de novembre !)

Aidons les hirondelles à faire notre printemps

Les hirondelles se font de plus en plus rares dans notre paysage. Une classe de 2^{nde} du Lycée Lucie Aubrac à Bollène, dans le cadre de l'association EPA (Entreprendre Pour Apprendre, présente dans toute la France, et dans la plupart des pays d'Europe) a créé une mini-entreprise durant l'année scolaire 2013/2014, pour produire et commercialiser une courte

gamme de nichoirs, dont des nichoirs à hirondelles pour favoriser leur réinstallation dans nos bâtiments. Parrainée par un habitant du village, cette mini-entreprise, a mis gracieusement à la disposition du village un certain nombre de ces nichoirs. Compte tenu du nombre limité de ces nichoirs il est fortement recommandé pour les habitants "un peu bricoleurs" de les reproduire

à partir des modèles mis à disposition en Mairie. Ils sont faciles à réaliser, ce sont en fait des supports pour permettre aux hirondelles d'installer leurs nids. Ils ont été réalisés selon les directives d'un ornithologue, et de la "ligue de protection des oiseaux" qui ont accompagné la classe durant la phase de conception et de réalisation.



Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à venir en Mairie chercher le livret à nichoir avec toutes les explications nécessaires à sa construction.

Des femmes et un homme au service du village

Nous avons souhaité à travers ce bulletin, vous présenter et mettre en avant les femmes et les hommes (enfin l'homme de la situation) qui permettent à notre commune de fonctionner, celles et ceux qui travaillent parfois dans l'ombre pour accomplir une mission au service de la population.

Vous avez eu l'occasion de les rencontrer, de les

croiser sur la commune, vous pourrez au travers de cette lecture mieux faire connaissance, mieux apprécier leur travail.

Le personnel municipal, composé de 6 personnes, travaille ainsi au quotidien au service des gardoullens et gardoullennes.



Marie Sève
employée depuis 3 ans, secrétaire de mairie, Marie vous accueille pour toutes vos démarches administratives. Collaboratrice directe du maire, elle est le lien entre les administrés et les élus. Elle gère tous les domaines des compétences de la commune.



Patrick Pacini
employé depuis 5 ans, Patrick est chargé de l'entretien des espaces verts (fleurissement, taille), des divers travaux de voirie et l'entretien des infrastructures municipales.



Christiane Coq
employée depuis 8 ans, Christiane entretient tous les locaux communaux, participe à la gestion des enfants à la cantine et gère la garderie du matin/midi.



Sylvie Blanc
employée depuis 8 ans, Sylvie prépare les repas avec des produits frais «comme à la maison» à la cantine du village. Elle veille au bon fonctionnement du temps de cantine.



Carmela Perez
employée depuis 30 ans, Carmela est notre ATSEM. Elle accompagne et assiste les enseignantes. Elle gère également la garderie du soir.



Karine Bonnefoy
Karine, diplômée du BAFA est employée depuis 2 ans. Elle gère la garderie du mercredi et elle encadre les enfants lors des activités périscolaires.

Appolinaire Onanena Ambassa

Le père Appolinaire Onanena Ambassa est notre nouveau prêtre du village (il est nommé au secteur paroissial des 3 villages, Sainte Cécile, Cairanne et Lagarde Paréol). Originaire du Cameroun, il est venu en France pour pallier le manque de prêtres; il apporte dans ses offices et dans les célébrations une joie et un optimisme qu'il fait bon entendre.

La messe a lieu chaque samedi en l'Eglise de Lagarde Paréol, à 18h00 en hiver et 18h30 en été.



PROMENADES DANS L'HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE

Et d'abord un peu de toponymie !

Tout le monde s'est posé une fois ou l'autre la question de l'origine et du sens du nom du village : LAGARDE-PAREOL

Pour la 1^o partie, pas de problème : c'est limpide ! Lagarde ou La Garde (comme c'est écrit sur la carte de Cassini au XVIII^es.), toponyme courant (cf La Garde Adhémar, La Garde-Freinet...) indique que le village fut à l'origine un poste de garde qui surveillait l'entrée de deux vallées, l'Aygue et le Lez (le point culminant de Lagarde se situe à 253m, la vallée de l'Aygue à 80m environ).

Mais quid de Paréol ? C'est beaucoup plus mystérieux... d'où sans doute cette interprétation souvent entendue, pour le moins surprenante et fantaisiste : paréol = pare Eole, le dieu du Vent ! Lagarde protégerait donc du vent !

Cherchons donc ailleurs et bien entendu dans l'histoire locale, qui est fort compliquée, il faut bien l'avouer. Lagarde fait partie au XIII^e siècle du domaine du Comte de Toulouse qui, en 1237, remet un quart du château à Raymond de Baux ; après 1274, la famille des Baux rend hommage à l'Eglise, en la personne du recteur du Comtat.

Lagarde-Paréol est alors une COSEIGNEURIE partagée entre plusieurs coseigneurs : 1/4 pour la Chambre apostolique, 1/4 pour le baron de Sérignan ; les 2 autres quarts (= huit seizièmes sous la mouvance du Saint Siège) appartiennent à autant de coseigneurs qui exercent la juridiction (avec tous les droits qui en dépendent) et prêtent hommage au pape. Chaque coseigneur l'exerce pendant deux ans : il est en possession du château, avec droit à toutes les hures de sangliers tués dans les bois de Lagarde et Sainte Cécile ; il nomme tous les officiers de justice, laquelle est rendue en son nom.

Le domaine fut parfois divisé entre 14 seigneurs ! En 1772, on trouve encore, parmi les Coseigneurs : le Saint-Siège, le baron de Sérignan, les Grammont, d'Alauzier, d'Inguibert, etc.

Quel est donc le rapport avec le mot « Paréol » ? Paréol dérive de « Parieriorum » qui a donné « Parriou » en provençal et enfin « Paréol » (« parriolis » dans les textes latins transformé en « Paréol ») et signifie « coseigneurs » ou « pariés ». Une autre interprétation très voisine fait venir Paréol de « Pairs », car le partage de l'autorité s'y faisait de façon équitable.

Source : Dictionnaire des communes du département de Vaucluse - Jules Courtet 1857, réédité en 1997

CLIO

PATRIMOINE

Nous avons un projet de restauration de la statue de la vierge ainsi que du tableau « Le Rosaire ». (Voir photos ci-dessous)



Un dossier est en cours d'élaboration auprès de la fondation du patrimoine (Site Internet www.fondation-patrimoine.org).

Cette fondation a pour but essentiel de sauvegarder et de valoriser le patrimoine rural non protégé. Un bon de souscription est ensuite créé et les personnes souhaitant participer au projet de restauration le font via un don (chèque à l'ordre de la fondation du patrimoine).

La Fondation du patrimoine, créée par la loi du 12 juillet 1996, a été reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Le versement de votre don à cet organisme vous permet de bénéficier d'un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôts.

Vous pouvez donc bénéficier d'une réduction d'impôts au titre de l'impôt sur le revenu (66%) ou l'impôt sur la fortune (75%) ou l'impôt sur les sociétés (60%). Les dons versés à la fondation du patrimoine sont ensuite reversés à la commune de Lagarde-Paréol.

Toutes les personnes souhaitant participer financièrement à ce projet peuvent contacter la mairie.



Les «nouvelles» de la rentrée

Et d'abord, les « fausses nouvelles » : en ce mardi 2 septembre, jour de rentrée 2014, nous retrouvons pour l'accueil des enfants Noëlle CARRE, nommée directrice cette année, mais déjà connue à Lagarde puisqu'elle assurait la classe des grands l'an passé. Cette année, elle accueille 4 « petits », 2 « moyens », 3 « grands », et 8 CP, soit 17, dans le bâtiment préfabriqué. Elle sera secondée par l'assistante maternelle qu'on ne présente plus, Carmela PEREZ.

Du côté des « vraies nouvelles », Aude CARRIO, venue d'Orange, assurera la classe élémentaire, où elle s'occupera de 5 CE1, 6 CE2, 3CM1, et 4 CM2. Nous voici donc au milieu de 35 élèves enthousiastes à l'idée de commencer une nouvelle année, et quelque peu bruyants !

Autre tête connue : Virginie ABBES-ROUVIER, affectée provisoirement à Lagarde, en attente de remplacements à effectuer dans la circonscription.



Du côté des garderies, nous retrouverons Christiane COQ, Karine BONNEFOY, et à la cantine Sylvie BLANC, employées municipales.



Moment de détente chez les petits avant la reprise des cours.



Ambiance studieuse chez les grands.

Madame CARRE, interrogée plus précisément par notre journaliste, se dit fort bien épaulée par la mairie et heureuse de se retrouver à Lagarde. Pour ce qui est des projets de l'école, elle indique que le projet « école numérique » suit son cours. L'école bénéficie de 2 tableaux numériques qui permettent d'utiliser des ressources numériques qui n'ont rien à envier à celles d'écoles plus grandes.

Pour le projet de l'année, les décisions ne sont pas encore arrêtées, et les deux enseignantes le définiront prochainement.

Avec un peu de retard en cette après-midi de rentrée, dû à notre présence, les portes se referment sur les deux classes, et nous nous éclipsons discrètement, en souhaitant à chacun une année sereine et studieuse.

Aménagement de la cour de l'école

Les travaux d'extension de la cour souhaités par les enseignantes et les parents, ont été lancés la semaine précédant la rentrée. Ces travaux sont achevés à ce jour et ils mettent à disposition des élèves et des personnels environ 400m² supplémentaires qui seront affectés aux activités sportives et ludiques. Depuis le 22 septembre, les enfants ont d'ores et déjà adopté la nouvelle cour. Prochainement, des structures de jeux financées par l'association « Le Foyer des jeunes de Lagarde-Paréol » seront mises en place.



Les nouveaux rythmes scolaires

Bien entendu, ce panorama de rentrée serait incomplet si on ne parlait pas de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. La mairie, en concertation étroite avec les enseignantes et les parents ont sollicité en juin, et obtenu, un agenda conforme à la loi : classe le mercredi matin, et activités périscolaires en 2 X 1h30 le mardi et le vendredi, de 15h à 16h30.

Le lundi et Jeudi

| | | | | | |
|----------------|--------|------------------------|--------|---------------|-------|
| 7h30 | 9h00 | 12h00 | 13h30 | 16h30 | 18h30 |
| Garderie matin | Classe | Pause méridienne Repas | Classe | Garderie soir | |

Le Mercredi

| | | | |
|----------------|--------|----------|-------|
| 7h30 | 9h15 | 12h15 | 12h30 |
| Garderie matin | Classe | Garderie | |

Le Mardi et Vendredi

| | | | | | | |
|----------------|--------|------------------------|--------|-------|---------------|-------|
| 7h30 | 9h00 | 12h00 | 13h30 | 15h00 | 16h30 | 18h30 |
| Garderie matin | Classe | Pause méridienne Repas | Classe | TAP | Garderie soir | |

Pour ce qui est des activités périscolaires (TAP), M.Gomez, référent école de la mairie, coordonne les propositions et se charge de proposer un agenda détaillé de ces activités ; d'ores et déjà, les projets envisagés sont attractifs : archéologie, pâtisserie, anglais, ateliers créatifs, topographie, cuisine, histoire des arts, contes, photographie, fresque murale, etc. Tout cela devrait être mis en œuvre dès que l'agenda hebdomadaire sera fixé définitivement.



Nous avons défini lors de la commission extra-municipale «URBANISME» les objectifs de notre village en matière d'urbanisation :

Le type de document d'urbanisme qui régit notre village est une carte communale en vigueur depuis décembre 2001. Ce document d'urbanisme, associé à un rapport de présentation, définit des secteurs constructibles (soumis aux règles générales de constructibilité) et des secteurs inconstructibles.

Dans la perspective d'une population de 400 à 450 habitants d'ici 5 ans en adéquation avec les infrastructures existantes, ce souhait satisfait également les besoins en effectif pour l'école. C'est aussi un moyen pour la commune de faire face financièrement à l'augmentation des charges sans augmentation de la pression fiscale sur les habitants.

Il a donc été décidé par les membres de la commission de réaliser dans un premier temps une révision de la carte communale (horizon 1 an) puis d'élaborer dans un second temps un PLU (horizon 3 ans).

Cette révision de la carte communale sera limitée à des secteurs dans lesquels les propriétaires s'engagent à réaliser une opération d'ensemble (permis d'aménager) de façon à ce que la municipalité puisse s'assurer que les aménagements prévus soient compatibles avec ses souhaits.

Le PLU qui est un document d'urbanisme complet permettra une définition fine de l'urbanisation souhaitée de la commune à moyen et long terme.

A ce jour, nous avons tenu deux réunions avec les propriétaires de terrains concernés afin d'envisager un projet concerté.

Un changement avantageux pour les cessions de terrains à bâtir

Afin de relancer la construction, le Gouvernement a annoncé fin août un dispositif plus avantageux concernant les plus-values lors de cessions de terrains à bâtir qui doit être inclus dans le Projet de Loi de Finances pour 2015.

Toutefois pour relancer plus rapidement ce marché de la construction, les particuliers peuvent bénéficier de ce régime de faveur depuis le 1er septembre 2014.

Les plus-values pour les cessions de terrains à bâtir sont désormais calculées à l'identique que pour les autres cessions de biens immobiliers.

Soit pour l'impôt sur le revenu, un abattement pour durée de détention de :

- 6 % pour chaque année de détention à partir de la 6ème et jusqu'à la 21ème année ;
- 4 % pour la 22ème année.

L'exonération au titre de l'impôt sur le revenu intervenant donc après 22 ans de détention.

Et pour les prélèvements sociaux, un abattement pour durée de détention de :

- 1,65 % pour chaque année de détention à partir de la 6ème et jusqu'à la 21ème année ;
- 1,60 % pour la 22ème année ;
- 9 % pour chaque année au-delà de la 22ème.

L'exonération au titre des prélèvements sociaux intervenant donc après 30 ans de détention.

Mais l'avantage résulte surtout de la mise en place d'un abattement exceptionnel de 30% qui vient en complément de l'abattement pour durée de détention pour toute cession précédée d'une promesse de vente signée entre le 1er septembre 2014 et le 31 décembre 2015.

Comme souhaité pendant la dernière campagne électorale par tous les Gardoullens, nous avons mis en place, plusieurs commissions extra-municipales; à ce jour ces commissions fonctionnent et nous remercions les habitants qui s'engagent dans ces diverses commissions indispensables à la vie du village. **Nous aurions toutefois aimé avoir plus de participation de la part des voix fortes du village**, car certaines commissions ont dû fusionner par manque de participants.

Nous rappelons que ces commissions sont utiles pour entendre la voix et les souhaits de chacun; il nous apparaît cependant important de bien en expliquer le fonctionnement :

Les commissions travaillent et échangent sur les souhaits des villageois, dans le respect de tous et **dans un esprit constructif**, les représentants de la municipalité font remonter les informations aux 11 élus du Conseil Municipal qui prennent alors les décisions tous ensemble.

Il est donc bien évident qu'il ne sera jamais donné une réponse ou un avis de la municipalité dans ces réunions sans que la totalité du Conseil ait pu en débattre, y réfléchir et voter les projets et désirs de ces commissions extra-municipales.

La décision de la municipalité sera alors rapportée lors de la réunion suivante.

Le comité des fêtes

Le Comité des Fêtes est une association à but non lucratif de type Loi de 1901, qui organise et anime la partie festive des manifestations proposées par la municipalité.

Par exemple :
Le grand moment de l'année, au cœur du village : la Fête votive du mois d'Août, qui débute toujours le premier samedi et dure 3 jours. Avec le Salon de Peinture, le Vide-greniers et son Marché de Producteurs et le Jeu d'orientation-chasse aux trésors pour les enfants, les repas en plein air et les animations de ces 3 jours...

Les apéritifs des manifestations officielles de la Mairie : Cérémonie du 11 novembre, Vœux annuels.....

Le repas des Séniors

Le ban des Vendanges qui a lieu à Lagarde tous les 3 ans, car il est organisé en alternance avec les villages de Ste Cécile et de Cairanne.

En dehors de ces organisations festives et en association avec le CCAS (Comité Communal d'Action Sociale) distribution de cadeaux de Noël (choco-

lats et foie gras) aux séniors du village.

Autres activités occasionnelles : Rallye découverte touristique, Journée des Jeux en Bois.

Le budget de cette association est alimenté par une subvention municipale annuelle.

Le Bureau est renouvelé tous les 2 ans, en Assemblée Générale.

Au dernier renouvellement du 17 avril 2014 :

Président : Didier Kostusch avec France Munsch, adjointe, Secrétaire : Catherine Dalzon et Geneviève Delion, adjointe, Trésorière : Christelle Gourru et Rémi Deherippon, adjoint
Les membres actifs : Yves Barnaud, Sylvain Barrial, Jean Dalzon, Martial Deherippon, Jacques Delion, Thierry Durand, Jean-François Discours, Gilbert Estève, Eric Gracia, Bruno Gourru, Daniel Lafont, Jean-Claude Le Gentil, Jacques Prophète.

Les réunions se tiennent en général dans la salle de la Mairie, elles sont ouvertes à toute personne qui voudrait y participer. Nous avons eu 5 réunions en 2014, dont la dernière a eu lieu le jeudi 16 octobre. A l'ordre du jour : Bilan de la fête votive, les projets / prochaines manifestations (cérémonie 11 novembre, repas des séniors...).



Le Foyer des jeunes et d'éducation populaire de Lagarde-Paréol

Cette association a été créée il y a plus de trente ans, suite à une expression de besoins des habitants de Lagarde-Paréol souhaitant favoriser tout d'abord autour de l'école puis à l'ensemble des habitants, des rencontres entre autochtones et nouveaux arrivants.

Quel est son rôle ?

Elle a deux missions principales :

Apporter un soutien financier aux activités extra-scolaires de notre école primaire.

Exemple de financement : la journée au Mont-Ventoux, l'achat des structures de jeux pour la cour de l'école

Participer aux animations de notre village en proposant différentes activités (Marche, Club dégustation, Zumba/Abdos-fessiers).

Composition du bureau

Présidente : Meriem Dahmani

Vice-présidente : Sophie Lurie

Trésorière : Peggy Discours

Trésorière adjointe : Stéphanie Barial

Secrétaire : Martine Gras

Secrétaire adjoint : Ole Kreller



Les prochaines manifestations pour 2014-2015 :

Inauguration de la cour d'école le 15 novembre 2014

Les joies de Noël le 18 décembre 2014

Loto de l'école le 31 janvier 2015

Carnaval le 18 avril 2015

Fête de l'école le 3 juillet 2015

Les portes du foyer sont ouvertes à tout le monde et le foyer a besoin de personnes souhaitant participer aux différentes manifestations. Venez partager des moments conviviaux dans une ambiance bon enfant.

Pour nous contacter,

foyer-lagarde-pareol@orange.fr

Vous pouvez aussi consulter notre page web

<http://www.lagardepareol.fr/foyer-de-lagarde-pareol.html>

CATM (anciens combattants)

La nouvelle équipe du CATM, Section locale de Sainte Cécile et Lagarde-Préol sous la conduite de Pierre Munsch s'est attachée, lors du premier semestre à la réalisation de son programme d'activités.

Après le voyage en Camargue d'Avril, la Paëlla du mois de juin tenue dans les locaux de la salle des fêtes a connu un réel succès. Merci à Fabrice Leune et à son conseil pour leur précieux concours. Merci à Max Yvan et son équipe pour leur soutien lors des commémorations du 8 Mai et

de l'appel du 18 Juin. Plus récemment, dans la cadre de la journée des Associations, ses projets ont pu être évoqués auprès d'un public nombreux et intéressé.

Il lui appartient désormais de se consacrer à la préparation des manifestations du 11 Novembre commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918.

Elle compte sur toutes les bonnes volontés qui ne manqueront pas de se manifester. Merci



Planète ADO



Au service des jeunes :

- Accompagnement à la scolarité.
- Aide et conseil parental.
- Aide aux enfants au comportement difficile.
- Formation à la relation citoyenne.
- Aide à la prise en charge des troubles de l'apprentissage
- Point-Relais Accompagnement Parents-Jeunes de BOLLENE.
- Point-Initiatives-Jeunes de Quartier avec UDAF-Vivacise.

Dans notre équipe de 35 personnes :

- Des bénévoles motivés et compétents,
- Un technicien en médiation,
- Une orthopédagogue,
- Une éducatrice spécialisée,
- Une formatrice en relation d'aide.

Nos partenaires :

CAF, MSA, EN, Département, Communes, Entreprises.

Planète-Ados.

Hôtel de Ville 84290 Sainte Cécile les Vignes

0 490 308 958 www.planete-ados.org

Association loi 1901, Aude 81100 Saint-Jean 81100 81100 Code APE 94022

| Sites d'intervention : | |
|--|-------------------------------------|
| collèges, écoles et communes. | planète ados |
| Votre enfant : | Vous pouvez l'évoquer avec : |
| Est-il plus motivé ? | Nancy Montalto |
| Est-il en souffrance ? | 062142423 |
| Et / ou ne communique plus ? | Khaled Belaza |
| De moins en moins ? | 083600099 |
| A besoin d'être accompagné ? | |
| Il décroche ? | |
| Collégien, a besoin d'aide pour ses devoirs ? | |
| Sur Sainte Cécile les vignes : | Jean Claude Le Gentil |
| | 060559877 |
| Sur Orange : | Joëlle Res |
| | 049031741 |
| A besoin d'aide aux devoirs en primaire ? | |
| Sur Cairanne | Corinne Bertallo |
| | 0687158763 |
| Sur Bollène : | Mireille Bastet |
| | 0670 4823 65 |
| Depuis la primaire a des difficultés pour apprendre, lire, écrire ou compter : | Dr Claude Fournier |
| | 0490308958 |
| | Catherine Rault |
| | 0672400545 |
| | Flore Estrata |
| | 0490348213 |

1- L'aide aux devoirs concerne les collégiens de Lagarde scolarisés à Sainte Cécile.

2- En accord avec Madame Carre directrice de l'école primaire de Lagarde nous pouvons apporter une aide aux parents qui le souhaitent si leurs enfants présentent des difficultés caractérisées pour apprendre.

Qu'il s'agisse de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture ou du calcul, ces difficultés ayant été identifiées lors d'un bilan orthophonique.

Lors de l'inscription, un questionnaire sera rempli par l'intervenant pour chaque élève.

A partir des réponses des parents et de l'enfant sera déterminée la voie à emprunter pour aider au mieux celui-ci.

Nous organiserons ensuite un stage pour les parents accompagnés de leurs enfants pour les guider dans l'aide quotidienne qu'ils ont à apporter.



Les associations

Le CCAS

Le Comité Communal d'Action Sociale est une émanation du Conseil municipal ; mais il dispose de son propre budget (budget annexe) abondé par une subvention votée par le Conseil municipal (1000€ en 2013) et éventuellement par des dons de particuliers.

Le CCAS a pour mission première d'offrir une écoute, d'apporter une aide ponctuelle d'urgence, (aide accordée pour les impayés d'électricité, achat de fuel domestique, bon d'achat alimentaire, aide pour l'achat de lunettes de vue etc ..)

Mais il met aussi en oeuvre des actions en faveur essentiellement des jeunes, en début d'année scolaire :

- des bons d'achat de fournitures scolaires d'une valeur de 35€ pour les enfants de la commune scolarisés au collège (en 2014, 34 jeunes en ont bénéficié pour un total de 1190€),
- des participations aux cotisations pour activités sportives et culturelles de 15€ /enfant (9 enfants cette année) et de 45€ pour des voyages scolaires (2 enfants pour l'instant)
- un cadeau offert aux seniors de plus de 70 ans (en collaboration avec le Comité des fêtes) à l'occasion de Noël.

Le CCAS attribue des subventions à diverses associations :

Une subvention importante, qui varie selon le nombre d'enfants concernés, au Centre de loisirs de Ste Cécile pour accueillir les enfants de Lagarde pendant les grandes vacances; une subvention de 150€ à l'Association « Planète Ado » à titre de soutien pour son fonctionnement (diverses actions au Collège V. Schoelcher en direction des jeunes en difficulté, comme le «Point-Relais Accompagnement » et la formation d'élèves médiateurs) et une autre de 150€ également, pour « l'Aide aux devoirs » dispensée par des bénévoles de cette association.

Le CCAS peut aider les citoyens dans l'orientation de leurs démarches, dans la constitution de dossiers (par ex l'ADPA - Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie ou pour l'Aide sociale)

. Il peut également orienter les personnes vers les organismes (ou associations) compétentes dans les domaines tels que : les aides à domicile, le soutien aux personnes âgées et transmettre des demandes d'aides sociales aux services départementaux.

Il faut savoir aussi, que chaque membre du CCAS est tenu à la confidentialité, garantissant une discrétion indispensable au traitement des dossiers qui lui sont confiés.

Composition du Conseil d'Administration du CCAS de Lagarde Paréol :

Représentants de la commune : M. le Maire, Fabrice Leane, Président du CCAS, Mme Mireille Mercier, Mme Sophie Febvre, Mme Valérie Estève.

Représentants des habitants : Mme Catherine Dalzon, Mme Christelle Martin, Mme Nathalie Deherrion, Mme Geneviève Delion (élue Vice-présidente du CCAS).

Mais cette entraide ne doit pas se limiter au seul CCAS : chacun d'entre nous doit être vigilant, avec bienveillance, vis-à-vis des autres; portons attention, manifestons de la sollicitude, montrons de la prévenance, ayons le souci de l'autre.

Et si vous sentez quelqu'un dans la détresse ou les difficultés, n'hésitez pas à en informer l'un des membres du CCAS.

Voisins vigilants

La commune et les habitants de Lagarde Paréol adhèrent au dispositif VOISINS VIGILANTS

Ce dispositif s'appuie sur la vigilance des voisins pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Les voisins manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Et ça marche ! De -20 à -40%

de cambriolage selon le ministère de l'intérieur.

A ce jour, **42 gardoulen** ont rejoint la communauté **Voisins vigilants**, compte tenu que souvent un seul membre du foyer est inscrit, ce nombre est très encourageant.

Il est à noter que cet été, les congés étant propices aux méfaits, nous avons vécu dans le calme.

Nous invitons les personnes non encore inscrites à ce jour, à visiter la page internet du site www.lagardepareol.fr concernant les Voisins vigilants, afin d'obtenir tous les renseignements de notre communauté.

Une réunion de bilan et d'information aura lieu dans les prochains mois. Vous serez informés dans vos boîtes aux lettres.



Les associations

L'association Lagarde Paréol Environnement

Le renouvellement du bureau aura lieu lors d'une assemblée générale extraordinaire le jeudi 30 Octobre 2014 à 19h00 au centre socio-culturel.

L'Entracte

L'Entracte est une association d'amateurs de théâtre provençal et de musique qui a déjà plus de dix ans d'expérience dans le montage de pièces de théâtre provençal et d'organisation d'événements musicaux importants (Fête de la Musique...) ou de divertissements (Lotos...) en Provençal.

W.E 29 et 30 Novembre représentation de théâtre + petite fête. 8 Février : journée cochonnaille Fin Mars représentation de théâtre, 14 juin fête de la musique.

La petite fête de Novembre sera l'occasion de l'attribution de la cigale d'argent à la présidente.

Qu'est-ce la cigale d'argent ?

Reconnaissance du félibrige aux personnes qui oeuvrent à la promotion de la langue et de la culture provençale. Cette cigale est décernée au cours de la STo Estelo qui a lieu tous les ans le W.E. de Pentecôte, cette année ça avait lieu à Aigues Mortes.

Syndicat des vignerons

Très présent dans le village, le syndicat des vignerons organise en collaboration avec le Comité des fêtes, le célèbre "Ban des vendanges" qui a lieu fin août ou début septembre. La date précise préluade aux vendanges officielles, est fixée par le syndicat des vignerons

en fonction de la maturité du raisin.

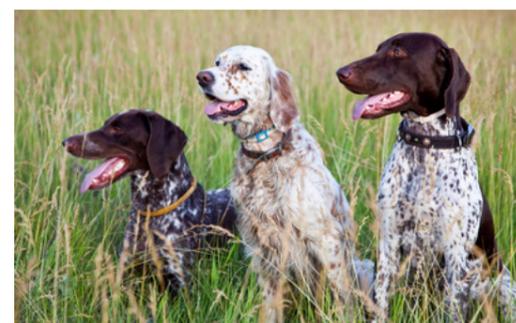
En collaboration avec nos communes voisines de Sainte Cécile les Vignes et Cairanne, cet évènement a lieu tous les 3 ans dans le village de Lagarde Paréol



Société communale de chasse

L'association accueille chaque année un cinquantaine de chasseurs sur son territoire. Son budget varie entre six et sept mille euros, en fonction des inscriptions annuelles. La société de chasse n'a jusqu'à ce jour jamais de-

mandé de financement, elle s'auto suffit (vente des cartes de la société). Les quatre cinquièmes de son budget sont consacrés au gibier de repeuplement (lièvres, perdrix, faisans et canards).



Composition du bureau :Président : Liottier René. Secrétaire : Prophète Jacques. Trésorier : Tirlan Patrick. Garde chasse : Prophète Jocelyn

INFO JOURNAL & SITE INTERNET

Le journal paraissant tous les six mois n'oubliez pas que nous possédons un autre moyen de communication qu'est le site internet du village : <http://www.lagardepareol.fr> sur lequel nous pouvons mettre à jour vos informations concernant vos évènements associatifs.

Evènements retour en images

Fête votive du 2 au 4 août 2014



Fête de la musique le 14 juin 2014



Journées du patrimoine 20-21 septembre 2014



Etat civil

NAISSANCE

Reconnaissance d'un enfant à naître
de Bruno Roux – Virginie Fourgnaud
Sasha Roux née le 04/06/2014

BAPTÊME CIVIL

Le 10 juillet 2014 - Joanne GOMEZ

MARIAGES

Le 28 juin 2014 - Sandrine Beltran & Stéphane Fert
Le 30 août 2014 - Annie Sanchez & Fabien Goumarre

DÉCÈS

Le 6 mars 2014 - Monsieur Gérard Lourdelet
Le 24 septembre 2014 - Madame Kathleen Mille

Directeur de publication : Fabrice Leane Rédaction : l'ensemble du conseil.
Impression, Conception & Réalisation du Journal : © GFCOM 04 90 30 65 90
Photos : Eric Gracia - Martine Gras - Fotolia
Ne pas jeter sur la voie publique.

